

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-AY

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En exercice : 17

Présents : 17

Votants : 17

Date de la convocation : 26 février 2025

Le 11 mars 2025 à 18 heures trente minutes, se sont réunis en session ordinaire, à la Salle du Conseil, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Ay, dûment convoqués, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Président du C.C.A.S.

PRESENTS : M. CUILLERIER, M. LEQUERTIER, M. DODET, M. DOUARE, Mme QUERE, M. MASSE, Mme BRIARD, M. GUITTARD, M. BOCQUET, Mme LEMOINE, Mme BOUSCARY, Mme COLLIOT, M. FER, Mme COUSIN, Mme GERARD, M. CIMETIERE, Mme LE PERU.

M. LEQUERTIER a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°3

Objet : Attribution des subventions aux associations 2025.

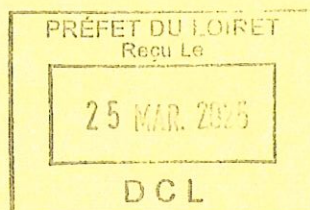
Les membres du Conseil d'Administration sont appelés à se prononcer sur les propositions des attributions aux subventions aux associations 2025 présentés par le Président.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

1. D'ADOPTER les subventions 2025 aux associations comme suit :

	Subvention attribuée 2024	Subvention proposée 2025
COFEL	200,00 €	0,00 €
CLIC ENTRAIDE UNION	500,00 €	500,00 €
ASAD	540,00 €	0,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	700,00 €	1 500,00 €
BEAUCE VAL SERVICE	0,00 €	0,00 €
RESTO DU COEUR	200,00 €	0,00 €
FAJ/FUL	300,00 €	0,00 €
France ALZHEIMER	100,00 €	0,00 €
TOTAL	2 540,00 €	2 000,00 €

2. DE PREVOIR les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2025.
3. D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette délibération.



ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme
A Saint-Ay, le 11 mars 2025

Le Président du C.C.A.S

Frédéric GUILLEZIER.

